

Décision Générale colonial

Décision n° 268-201-1913 Mesure Diverse.

n° 268-201-1913

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 23 juillet 1913
Numéro JO n° 201 du 31/07/1913	Date du numéro 31 juillet 1913

TEXTE INTÉGRAL

et pour compter du 23 du dit, le nommé Doalé Obsié, est nommé matelot de 2e classe en remplacement du nommé Mussah Oursama, dont la démission est acceptée pour compter du 22 juillet.